



Centre de formation FAIR

Animation socioculturelle

Jeunesse Education Populaire et du Sport

Alternance

CFA

Contrat d'apprentissage



Référent handicap



Déficience motrice
(fauteuil roulant)



Déficience auditive



Maladies
épileptiques



Allergies



Déficience motrice
compensatoire



Déficience psychique
ou maladie mentale



Maladies
cardio-vasculaires



Déficience visuelle



Déficience motrice



Déficience intellectuelle
ou handicap mental

- Vous avez une déficience pour laquelle vous souhaitez entreprendre des démarches...
- Vous avez une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et souhaitez un suivi de votre situation...
- Prenez contact et rencontrez le référent handicap de l'association FAIR.



Alice GUILLOU

referent_handicap@associationfair.fr

06 93 51 13 67

Qu'est-ce qu'un référent handicap dans un organisme de formation et CFA ?

Le référent handicap est une personne ressource de l'établissement qui peut être sollicitée par tout apprenti/stagiaire handicapé.

Il a pour principales fonctions **de mettre en œuvre et de coordonner l'accueil et l'accompagnement personnalisé** des stagiaires et apprenti.e.s en situation de handicap.

- **Répondre à vos questions** quant à l'intérêt d'être reconnu bénéficiaire de la loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées »
- **Vous accompagner** dans vos démarches pour être reconnu bénéficiaire de la loi
- Suivre votre dossier et anticiper au mieux les démarches durant votre parcours de formation
- **Faciliter votre intégration** en formation
- **Favoriser** la recherche de solutions face aux situations d'inaptitude
- **Être le relais avec les différents acteurs concernés** (CAP Emploi, structures de stage, cadres pédagogiques et intervenants...).



Siret : 39104067200035 - APE : 9497Z
N° Agrément DRAJES : 974136999
N° Déclaration Activité : 98970376597

